

Table des matières

Premier dossier préparé par Père Bernard sur liberté et loi dans l'éducation

I) Liberté et Loi dans la Révélation	p. 2
II) Loi dans le patrimoine spirituel de l'humanité	p. 4
III) La liberté et le dernier enseignement de Jean-Paul II à la France	p. 7
IV) L'éducation des enfants à la vraie liberté	p. 8
V) Quelle liberté devons-nous faire grandir	p. 13
VI) Les étapes de l'éducation à la vraie liberté	p. 15
VII) L'éducation des libertés par des parents marqués par leurs limites	p. 17
VIII) Conseils donnés par le Père pour l'éducation	p. 18
IX) Le texte de la CTI sur la Loi Naturelle	p. 25
X) Conclusion synthétique	p. 35

Deuxième dossier : Témoignages de Foyers amis

FORUM SUR LA LIBERTÉ ET LA LOI

SENS 6 - 7 MARS 2010

TÉMOIGNAGES DE FOYERS AMIS

Loïc et Béatrice :

Pour "lancer" en quelques mots rapides cette discussion sur le thème : Liberté et Loi, nous avons tout d'abord envie de dire qu'il faut une saine Liberté et une saine Loi, une Liberté pour le Bien et une Loi pour le bien. Tout commence dans la petite enfance où l'enfant doit obéir à la loi de ses parents, à la discipline familiale. Il y a une forme de loi qui régit la vie de famille, l'enfant doit apprendre à la respecter par l'obéissance dans la confiance. Ce n'est pas pour le frustrer ou l'humilier, c'est une discipline pour le bien être de tous, et déjà pour lui-même. L'enfant s'épanouit plus et mieux s'il sent qu'il a un cadre, ferme et plein de tendresse à la fois. Ces règles de vie, ces lois de la famille, elles peuvent évoluer avec l'âge des enfants et des parents (plus cool paraît-il avec les plus jeunes !!!), mais dans l'essentiel comme la moralité, la foi, les valeurs elles doivent rester très présentes.

Par une grande obéissance dans la confiance, il nous semble que l'enfant ressent déjà inconsciemment une liberté intérieure. Quand il sait qu'il n'a pas le droit de faire telle ou telle chose, il ne se pose plus de question et n'essaie plus de lutter contre ses parents. Il nous semble que l'enfant doit comprendre très jeune que lutter contre ses parents, c'est peine perdue, parfois une bonne fessée est nécessaire, cela remet les idées en place ! Mais cela lui donne cette première grande liberté de passer plus de temps à jouer qu'à mettre la pagaille autour de lui !

Ce qui est difficile, c'est d'arriver petit à petit à faire comprendre à l'enfant puis à l'adolescent que cette obéissance à la loi de la maison, est un bien, un acte d'amour que l'on pose pour lui, que nous devons tous obéir à quelque chose ou à quelqu'un, que ce n'est pas toujours une contrainte négative mais une façon simplement de grandir en restant sur la route que nous voulons suivre. Tous ces actes d'obéissance tout au long de notre vie nous amènent au plus grand bien : l'obéissance à Dieu et la sainteté. Nous devons tous nous y exercer chaque jour et plus l'exercice a commencé jeune plus il fait partie de soi. Et bien sûr cela entraîne l'obéissance aux commandements, au Magistère, à la méthode Billings, etc... qui donnent la vraie paix intérieure, donc la vraie Liberté.

Voilà juste un petit jet pour vous faire rebondir, il y a bien sûr tous les combats avec l'extérieur, il y a des questions autour de Loi de l'Eglise et Loi de la Cité ? de la Liberté de conscience ? On parle beaucoup dans notre société du droit de l'enfant, mais pas assez du droit des parents. Nous avons le droit de suivre les Loïs de l'Eglise pour éduquer nos enfants.

Loïc et Béatrice

Frédéric et Anne-Marie :

Le débat est très intéressant, (tant de choses déclinent sous c'est deux mots), voilà notre pensée qui aura besoin d'être enrichi... Difficile, pour nous de tout résumer..., le week-end promet d'être riche !

Questions 1 et 2 : Comment dans votre expérience de parents voyez-vous le rapport liberté et loi ? A quel âge, les adolescents sont-ils capables d'atteindre la liberté dans l'esprit ?

Pour nous, ces deux mots ne vont pas l'un sans l'autre et sont indissociables... Il y a la loi de Dieu, celle des hommes, toutes les deux commencent d'abord par l'obéissance, le respect et la confiance. Obéissance aux **commandements et vertus** mais aussi obéissance aux parents, au professeur, au code de la route, civil etc... Pour nous, cela commence dans les petites choses et demande de l'écoute, du respect et la connaissance de cette loi, on ne peut obéir à ce que l'on ne connaît pas nous semble-t-il ; Dans notre éducation nous avons essayé d'inculquer à nos enfants, dès l'enfance obéir pour obéir (par amour), ensuite avec l'âge, obéir et réfléchir, puis obéir et comprendre et enfin... aboutir (mais ce n'est pas encore gagné); Aboutir à la connaissance et au respect de toutes les lois, en ayant compris l'ordre suivant lequel, elles s'articulent : Se reconnaître créature face à son Créateur (amour pour Dieu, respect de la création, loi de la nature), savoir que tout vient de Lui (amour et respect des autres) se savoir créature (connaître ses faiblesses et pauvreté) savoir et connaître Celui qui nous libère vraiment...

Il faut donc du temps, (nous n'avons pas beaucoup de recul) mais nous pouvons penser que lorsqu'un ados a compris que, les limites imposées sont pour son bien et celui des autres et qu'il peut raisonner par lui-même c'est déjà bien !

Questions 2 et 3 : Comment arrivez-vous à les faire grandir dans le respect de la loi de Dieu et à leur faire comprendre que cette loi est en vue de leur vraie liberté ? Avez-vous eu des difficultés pour faire respecter votre autorité de parents ?

cette mentalité. Nous avons été très heureux récemment d'entendre notre aîné de 12 ans déclarer à des gens qui lui demandaient quelque chose : "je vais réfléchir et je vous donnerai ma réponse".

Concernant la Loi, dans notre famille nous essayons de faire en sorte que ce soit le père qui détienne l'autorité (l'enseignement donné au Triduum sur le rôle du père dans la famille juive nous a beaucoup plu, c'est en quelque sorte le "prêtre" de la famille), ce qui n'empêche pas la maman de gronder quand il faut. A ce propos, ne pas nous contredire devant les enfants est notre règle d'or, sachant que nous pouvons en reparler tous les deux par la suite. Mais si l'un de nous deux a dit non, l'autre ne va pas passer par derrière et contredire ce qui a été dit.

Nous sommes exigeants avec nos enfants mais nous les aimons tellement que nous voulons qu'ils soient heureux et libres vis-à-vis du regard des autres, du monde actuel ; lorsque nous ne permettons pas une invitation chez un ami, nous expliquons pourquoi et il n'y a pas besoin de le refaire par la suite, l'enfant comprend que c'est pour son bien et que cela ne va pas le faire grandir. C'est vrai que nous n'allons pas dans le sens de l'esprit du monde, mais cette éducation à la liberté est importante pour leur vie spirituelle, pour leur pureté et elle nous renvoie aussi à notre pauvreté humaine : nous comptons chaque jour sur la grâce de Notre Père du Ciel pour éduquer ces âmes qu'Il a mis entre nos mains !

Olivier et Lucie

nous faisons le contraire de ce qu'on leur dit pour les petites... Nous mesurons combien notre façon de vivre appuie nos mots ou nous disqualifie complètement. Du haut de ces 5 ans nous commençons à palper une certaine réflexion dans sa tête. Il se détache de la simple obéissance mais réfléchit et a besoin de logique et de vérité. Nous rabâchons alors toujours les règles mais nous nous attachons encore plus à le faire réfléchir et à l'amener lui même à évaluer ses actions ou ses choix. Mais nous sentons bien alors que cette liberté est fragile et qu'elle doit s'acquérir au rythme de chaque enfant.

L'école ne nous aide pas toujours car leurs choix de lectures, d'activités ou de sorties n'ont pas le souci d'élever l'âme ou n'ont pas le souci du service par exemple. Leur loi et leur priorité ne correspondent pas toujours aux nôtres et il y a un décalage pour les enfants. Je pense par exemple à des enfants de divorcés ou à des activités autour d'halloween ou du père Noël... mais c'est alors l'occasion d'échanger avec nos enfants, d'expliquer, de catéchiser, de faire réfléchir, de prier mais ils sont jeunes et il faut préserver leur enfance, il ne sont pas prêts à tout entendre sur les perversions de notre monde... mais là on retombe sur le thème du forum de l'an dernier.

Gonzague et Camille

Olivier et Lucie

Il nous semble d'abord important que les deux parents tendent à une docilité toujours plus grande vis-à-vis de la Volonté du Seigneur et de ce que demande l'Eglise, car comment exiger de ses enfants ce que l'on refuse ? Il n'y aurait dans ce cas pas d'obéissance possible.

Les rubriques du carnet de Cordée nous ont beaucoup aidés notamment en ce qui concerne la Liberté, d'abord pour nous puis pour nos enfants : tendre à la maîtrise de nos sens, de nos facultés, de notre cœur, de notre volonté, cela peut commencer très tôt avec un enfant qui va se rouler par terre de colère ! C'est quelque chose que nous n'avons jamais laissé faire, contrairement à toutes les idées qui circulent sur la nécessité de "laisser l'enfant s'exprimer". Avec en plus le souci de ne jamais "envahir" les autres avec les cris de nos enfants ! C'est très tôt que nous avons essayé d'apprendre au tout petit à se contrôler, il en est de même pour les plus grands qui passent dans la cuisine et voient sur la table un plat avec des gâteaux : premier réflexe, j'en prends un ! Nous essayons alors de lui expliquer qu'il n'est pas libre, puisqu'il est esclave de ses envies et qu'il sera beaucoup plus libre et heureux en attendant le dessert ! Il en est de même pour beaucoup de choses, le "tout, tout de suite !" puisqu'ils baignent dans

Pour nous, la question 2 est essentielle, très belle, et là réside notre combat au quotidien... Il faut beaucoup d'amour et aimer Dieu soi-même. C'est transmettre sa foi, son espérance... Apprendre à son enfant à respecter la loi de Dieu et lui faire comprendre que son chemin de liberté est là ; C'est notre tâche de parents, cela nous impose déjà de l'observer et de la respecter nous même. Ensuite, à notre exemple, on espère qu'ils comprendront la finalité de notre existence sans jamais oublier, la puissance et la force à puiser dans les sacrements... il faut beaucoup d'humilité, de confiance en Dieu, d'autorité et de pardon... Alors c'est évident, que nous rencontrons des difficultés dans notre autorité ; Le manque de respect est si fréquent cependant nous restons confiant et croyons.

Petite anecdote : Un Dimanche alors que nous étions en avance à la messe et que nos deux grands garçons se préparaient à servir, je tentais d'expliquer à notre petit Martin (5 ans) qu'il fallait se mettre à genou et penser à Jésus, là présent. Il me répond : « De toute façon je ne comprends rien » Je restais frustré en disant Seigneur combien c'est difficile de transmettre..., les premiers mots du prêtre pendant l'homélie furent de dire « Si nous comprenions vraiment Qui est Dieu nous ne pourrions plus quitter cette église ; à ces mots j'ai entendu à nouveau la petite phrase de Martin me disant je ne comprends rien... Alors me suis-je dit : Seigneur toi qui connais et comprends tout, viens à notre aide, c'est tellement vrai que l'on ne comprend pas tout, Tu es si grand ! Puis vint le temps de la consécration, et lorsque Frédéric s'est mis à genou, Martin le suivit spontanément... Alors me suis-je dit enfin... C'est à notre exemple qu'il comprendra... Aimer et comprendre Dieu c'est observer Jésus-Christ, la sainte vierge, ils sont nos modèles, notre exemple.

Question 5 : L'école, le caté, les milieux sportifs et éducatifs fréquentés par vos enfants sont-ils des aides pour l'éducation de vos enfants au respect de la loi de Dieu et de leur vraie liberté ?

Nous dirons d'une manière générale qu'ils peuvent aider dans la compréhension des règles mais ne remplace en rien sur ce que nous devons transmettre ;

En exemple : Lorsque nos garçons étaient petits, ils ont fait du foot, au départ c'est l'attroupement autour du ballon puis ils ont appris les règles pour jouer en passe et construire le jeu collectif c'est un moyen pour aider; Faire du sport pour se défouler, pour occuper son temps libre c'est bien, cependant en faire le but de son existence, ce n'est pas ce que nous voulons transmettre, il faut donc toujours reprendre avec eux ce à quoi nous

sommes appelés. Là encore ce n'est pas facile, puisque nous devons nous aussi nous remettre en question, nous avons toujours besoin de se libérer, se détacher...

En conclusion : Nous dirons que : Travailler à l'unité de nos deux personnes dans le sacrement de mariage ; Poursuivre inlassablement le respect de la liberté de chacun ; Aimer et Transmettre l'amour, voilà la loi que nous choisissons de suivre Frédéric et moi, cela relève parfois de la folie lorsque nous mesurons nos faiblesses, mais nous savons que le supplice de Jésus sur la croix par Amour pour les hommes, est plus grande folie et qu'en lui seul réside nos victoires. Alors, avec ardeur et courage nous avançons à son exemple.

Loi et Liberté ? – FRANCOISYLVAIN

Titre I

Pêle-mêle – type brainstorming pour apporter ces petits cailloux qui feront le mûr de notre savoir et support d'un enseignement et d'une éducation après avoir été travaillé et conseillés par ceux qui en savent bien plus en philo, dans le droit et en terme de Magistère.

Ce qui suit est un pêle-mêle alimenté par l'impulsion donnée par père Bernard ce qui fait dire à Sylvaine que la retraite de cet été a été bien profitable, alimenté par le mail de Béatrice et Loïc toujours en pointe et celui de Pierre-Olivier que je n'ai pas encore lu.

En terme de méthode, nous utilisons beaucoup d'images concrètes pour aider les enfants à dépasser les contradictions notamment sur la question de la contradiction apparente qui existerait entre loi et exercice de sa liberté. Or, tout au contraire, il y a un rapport organique. La loi est la condition du meilleur épanouissement de la liberté humaine. Sa connaissance permet à l'homme de pouvoir agir conformément à sa nature (s'il le veut=consentement = obéissance = 1^{er} degré nécessaire de la vertu (l'handicapé peut être un être libre, le prisonnier aussi : je me rappelle du témoignage d'un pianiste cubain qui après 20 ou 30 ans de prison cubaine avait dit qu'il avait vécu libre cet emprisonnement...(volonté de l'amour vécu qui est la clé , qui libère des ronces du péché, véritables entraves à la liberté. C'est Jésus qui, nous libérant, permet notre épanouissement, nous rend libre.

Loi et liberté nous renvoient à notre vocation qui est d'aimer Dieu et notre prochain. Cela engage notre conscience et notre responsabilité.

Une petite précision supplémentaire : nous voulions insister sur la **transmission de la foi et sur le respect de l'amour et de la vie**. Pour être libre il faut être conscient qu'il faut mener le combat pour la pureté et aussi développer un discernement pour ne pas accepter toute loi ou technique scientifique si elle n'est pas en accord avec la loi naturelle et l'enseignement de l'Eglise.

Gérard et Marie

Gonzague et Camille :

Bon nous nous lançons à notre tour avant qu'il ne soit trop tard... Notre témoignage sera court. Avec un aîné de 5 ans, nous sommes encore loin de la liberté dans l'esprit ! En tout cas nous essayons d'y tendre dans nos choix et notre façon de faire... Avec nos jeunes enfants, nous avons pour le moment surtout l'impression d'imposer des règles et des lois et de passer notre temps à jouer "au gendarme". Nous avons fait l'expérience qu'il faut passer par là sinon l'enfant abuse d'une certaine liberté de choix qui finalement le déstabilise. Nous voyons alors qu'il ne sait pas ce qui est bon pour lui. Or quand la fratrie s'agrandit pour ménager la sérénité, la patience et le calme de chacun, la "loi" doit être précise et ferme. Une fois le cadre imposé et expliqué, les enfants sont en confiance et le couple plus unis. Nous nous attachons, dans nos explications des interdits, à revenir à la loi de Dieu ou à la sanctification et finalement quel que soit la règle, l'interdit, la contrariété ou la frustration ils contribuent toujours à se sanctifier, le tout étant de l'expliquer clairement à l'enfant, on leur demande souvent d'écouter ou de solliciter leur bon ange pour les aider. Même pour les parents ce n'est pas évident de se tenir au cadre fixé: en tant que maman, j'ai parfois plutôt envie de céder pour ne pas avoir à me battre ou de supporter des cris... N'est ce pas notre devoir d'état, nous aurons des comptes à rendre, fuir l'égoïsme pour le salut des âmes de nos enfants. Comme nous leur demandons d'offrir leurs difficultés, nous essayons de faire de même et demandons aussi une aide surnaturelle... L'exemple est d'ailleurs premier dans l'éducation de nos enfants et c'est bien exigeant. Nous nous en rendons plus compte depuis peu où notre aîné de 5 ans n'hésite pas à montrer du doigt nos travers... surtout quand ce sont des domaines où nous avons des exigences chez lui, je pense par exemple aux gros mots ou au fait de ne pas parler la bouche pleine. Il s'agit pour le moment de petites choses mais pourquoi nous écouterait t'ils pour des grandes choses s'il voit que

la liberté qui nous semble primordial. Nous essayons de leur inculquer cette amitié avec les nombreux saints que l'Eglise nous donne en exemple.

Pierre Olivier et Annabelle

Gérard et Marie :

Loi et liberté nous renvoient à notre vocation qui est d'aimer Dieu et notre prochain. Cela engage notre conscience et notre responsabilité.

On entend souvent dire qu'obéir à la loi diminue la liberté. Nous pensons au contraire que c'est l'obéissance à la loi qui donne la liberté, à condition bien sûr que la loi soit bonne. Or la Loi divine (10 commandements, etc) est une loi d'Amour qui par nature est bonne. En conséquence, obéir à cette Loi nous conduit au bonheur et nous permet de vivre notre vocation qui est d'aimer. Concernant les lois humaines, nous savons qu'elles ne sont pas toujours bonnes. Il faut vérifier qu'elles sont en accord avec la Loi divine, ce qui nécessite de notre part de bien connaître la Loi divine, l'accepter et y obéir par une adhésion du cœur. C'est à cela qu'il faut éduquer nos enfants tout en y restant fidèles nous-mêmes tout au long de notre vie en continuant à nous éduquer et à être éduqués. Pour cela, il faut aider l'enfant à développer sa conscience, qu'il apprenne à reconnaître par lui-même ce qui est bien et ce qui est mal, qu'il ait le souci de rechercher la vérité.

Comment développer la conscience de l'enfant (liste non exhaustive)?

- Par l'exemple que ses parents, premiers éducateurs, doivent lui donner.
- Par une découverte de l'amour de Dieu pour lui au travers de ses parents, grands parents, et filiation en général.
- Par l'apprentissage d'un cœur à cœur avec Dieu, par l'initiation à la prière quotidienne et par la pratique des sacrements et de l'adoration. L'âme est le siège de la volonté, lieu essentiel de notre cœur où se prennent les décisions.
- Par la découverte de la beauté de la Création.
- Par le respect de soi et des autres.
- Par le développement de son intelligence et de ses connaissances.
- En lui apprenant à poser des actes et à en être responsable devant Dieu et les hommes.
- Par l'engagement à être généreux.
- Par la recherche de relations saines.
- En lui faisant découvrir que sa vocation, c'est ce que Dieu veut pour lui....

Un autre exemple, c'est l'échafaudage de construction des cathédrales : l'échafaudage c'est les lois (naturelle et positive) : son fruit une œuvre d'art. Chez nous : la liberté. Remarquons que, l'échafaudage prend appui sur la construction, c'est comme la loi, la bonne, elle doit prendre appui sur une réalité vraie pour ne pas être idéologique – cette réalité c'est l'anthropologie pour ce qui nous concerne.

Autre exemple : (ainsi, le code de la route m'oblige à l'arrêt systématique à un stop. Cet arrêt n'handicape pas ma liberté parce que d'une part, y obéir rend salutaire le passage « libre » de la petite famille venant de gauche (c'est le bien qui, au-delà de la connaissance de la règle, (s'arrêter systématiquement) me motive pour m'arrêter. L'arrêt au stop est une image vivante du plein et bon exercice de ma liberté, action conforme à un bien et à ma nature aimante et consciencieuse de devoir faire ce qui est bien ou juste (la loi bonne, ordonnée à une bonne fin, appliquée).

L'arrêt au stop exprime la liberté en acte même et surtout si personne ne passe parce que nous savons que dans ce cas, c'est Dieu incarné, Jésus-Christ qui passe e quelque sort dans la mesure où chaque pensée et acte sont réalisés sous son regard, lui qui se laisse toucher (au propre comme au figuré). Hélas, parfois je passe au feu rouge en vélo le matin à l'arrache pour aller au travail (quand il y a personne)...

On revient à une notion sur la raison supérieure qui nous fait adhérer aux lois – on n'applique pas la loi comme un axiome, on vit selon la loi en y adhérant du cœur. C'est ce point là qui rend légitime la contestation de la loi mauvaise parce que l'examen de sa fin nous empêche d'y adhérer par amour et donc nous fait un devoir de conscience de la rejeter pour nous et pour les autres (avortement).

Néanmoins, il y a aussi l'espace de manœuvre laissé par le fait que, au sujet des lois positives, la loi est faite pour l'homme et non l'homme pour la loi. Et certaines circonstances peuvent justifier certains « dépassement » de certaines lois pour en respecter d'autres (urgence de la légitime défense, secours, aide, circonstances exceptionnelles).

De liberté absolue, il ne saurait être question puisque l'homme n'a pas de potentialité absolue. Contingenté et vivant dans le monde des contingences, sa liberté peut s'épanouir s'approfondir jusqu'à un certain point mais est bornée dans ce monde. Une partie des lois positives consistent à décrire cette

borne (port d'armes interdit en France – limite différente aux Etats-Unis... il y a plus de bien dans la fin poursuivie en France que dans celle poursuivie aux USA, mais il s'agit là de lois qui fixent des limites et illustrent aussi l'interprétation humaine sur ces limites...).

LOI et LIBERTE ?

loi(s) et liberté (s) sans majuscules

Question sur le sens (sens commun et sens magistériel) de ses mots : de quoi s'agit-il ? Chacun pris isolément et dans leur exact rapport entre eux ?

La Loi naturelle – le Pape convient que ce terme pose une difficulté aux hommes d'aujourd'hui non habitués ou loin de nos références – c'est une vraie question car il est vrai que nous savons de quoi il s'agit (les dix commandements etc + d'autres choses par exemple partout dans le monde le bébé fait l'objet du soin attentif de ses parents (nourriture, protection, tendresse). Mais, l'homme sans foi et qui croise dans le singe son cousin a du mal à distinguer alors la loi qui le régirait de celle qui régit cet animal. Pour l'homme, je pense que l'on pourrait parler de la « Loi d'humanité » ou de l'Humain.

Questions pratiques : connaître la loi, respecter la loi, appliquer la loi, enseigner la loi, faire appliquer la loi, faire évoluer les lois (droits positifs imparfaits car souvent mal fondé (loi sur l'avortement...) et dans le meilleurs des cas, fondé sur des contingences qui évoluent (Code de la route...).

Question objet d'enseignement et d'éducation : comment enseigner et faire comprendre la Loi (essence) et les lois particulières (Code de la route) à nos enfants ainsi que la désobéissance apparente à la mauvaise loi (avortement...) à cause d'une exigence d'obéissance plus haute ; l'obéissance à un bien irréductible (illustré par l'interdit de tuer qui n'a de valeur que parce qu'on sait sa source : Dieu créateur de la vie, de toute vie et de la vie humaine à son image...).

Un tel interdit ne peut avoir pour origine l'homme. Ce dernier le découvre. Mais ce que je veux dire par là c'est de s'interroger aussi sur les interdits engendrés par l'homme : vérifier leur pertinence, leur fondement, la fin réellement poursuivie dans le sens du bien ou du mal (interdits des régimes totalitaires mais aussi chez nous...).

tant que le jugement de l'enfant rejoint en définitive celui de ses parents et que nous lui donnions l'occasion de s'en rendre compte en l'exprimant à sa manière. Sa confiance en nous et en la loi peut alors grandir, surtout si nous sommes capables de relire les événements en question *a posteriori* pour demander pardon par exemple lors de la prière du soir. Le mal peut devenir alors matière à réflexion si l'on peut dire.

Honnêtement, nous avons souvent pensé devant la fréquence de tel caprice ou tel acte répréhensible que nous avons manqué quelque chose. Parfois nous nous sommes dits que nos enfants étaient particulièrement difficiles à éduquer ou que nous étions très mauvais dans nos méthodes, voire les deux ! Loin de baisser les bras cependant, nous avons voulu nous entourer au mieux. Les activités de la FMND par les Sœurs du foyer de Trans, les scouts d'Europe et les servants de messe pour les plus grands, le projet éducatif de l'école saint Joseph à Draguignan, ... sont autant de miroirs qui réfléchissent fidèlement nos convictions. Les enfants voient donc les bons exemples se multiplier autour d'eux : ils ne peuvent que s'incliner devant une telle cohérence. Ce point nous semble très important : éviter autant que possible les situations qui les déstabiliseraient par le manque de courage ou de cohérence morale des adultes. D'où l'émergence possible de désaccords avec la famille au sens large. Leur sécurité affective est d'autant plus grande qu'ils baignent dans un climat d'unité éducative. Sur un plan plus prosaïque, nous avons également choisi des sports où le respect des règles, le don de soi, le respect des autres jouent un grand rôle comme le judo. En musique, notre aîné qui s'est lancé dans l'apprentissage du violoncelle constate tous les jours que le manquement aux règles du solfège et au placement rigoureux des doigts se paye immédiatement : c'est la dysharmonie ! L'ascèse des gammes et études libère sa dextérité pour jouer un petit concertino par exemple. Idem à l'école dans l'apprentissage ô combien difficile de l'orthographe, de la grammaire, de la conjugaison, ... Comment l'enfant devenu grand saura argumenter, saura rendre raison de pensée s'il ne maîtrise pas sa langue maternelle ? Il nous semble donc important de cultiver dans tous les domaines ce respect des règles qui l'aidera à charpenter sa responsabilité et sa liberté.

Sur le plan spirituel enfin, l'examen de conscience quotidien et la réception du sacrement de la confession tous les 15 jours au sein de leur école sont des moyens admirables pour grandir en liberté et dans le respect de la « loi ». La fréquentation des saints est un autre axe d'éducation à la loi et à

presque par inadvertance pour l'œil non exercé, une chose cachée qui fâche. **Le traitement du problème alors est toujours « une libération ».**

Les déplacements et pèlerinages ainsi que les recollections sont de bons moyens aussi concourant au développement de l'adolescent pour gérer son autonomie et expérimenter l'exercice responsable de ses actes, pensées et démarches. C'est l'occasion d'une appropriation, en les exerçant, des valeurs apprises dans la famille. On le voit avec P... et aussi C... Mais notre idée est moins d'insister sur l'autonomie, très contingentée en fait même pour un adulte, que sur la notion de responsabilité avec l'effort à faire en termes de pensée, de préparation de ses actes, de leur nécessités, de leur bienfaits et de leurs conséquences (pour le rôle de CP, on n'a pas totalement laissé Pierre à l'abandon de sa bonne volonté dont on ne doutait pas ni de son savoir-faire ; on lui a inculqué un peu ses notions qui rendent adulte à notre avis en termes de responsabilité et aussi nous étions un recours pour qu'il puisse parler afin de se forger sa conviction sur telle ou telle chose à organiser, sans le faire seul dans son coin)...

Voilà, ce n'est pas exhaustif, ni normatif. On pense le sujet comme un sujet vivant car on évolue nous le pensons, notamment avec la prière et les sacrements. Parfois, la grâce nous inspire telle ou telle parole où action déterminante pour l'un ou l'autre des enfants sans aucune préparation. La permanence, la disponibilité, l'attention et l'amour ainsi que, comme le dit Sylvaine qui prie pour ça, la clairvoyance sur nos enfants pour leur bien, sont les grandes clés de l'édification des enfants vers le bien, le beau, la liberté dans la vérité et l'obéissance.

François Sylvaine

Pierre Olivier et Annabelle :

Loi et liberté

Parents de 6 enfants « petits » (l'aîné vient d'avoir 9 ans), nous avons bien souvent le sentiment de répéter mille fois les mêmes règles sans forcément en recueillir des fruits à court terme.

Avant de gronder ou punir, nous demandons à l'enfant en cause ce qu'il pense de son action ou de son omission et la manière dont lui-même la juge. De manière étonnante, nous nous rendons compte qu'il est parfaitement capable de conclure que son agir n'était pas adéquat, proportionné, ... Il perçoit tout à fait le bien ou le mal moral de sa décision. Il a donc intégré implicitement les règles que nous nous sommes évertués à lui offrir. Son discernement n'est-il pas en train d'éclorre ? Il nous paraît ainsi impor-

En conséquence, nécessité d'examiner toute loi selon le triptyque (en vue de quelle fin, dans quel contexte et en soi (notamment ici l'épineuse question de la traduction réglementaire des lois en décrets d'application, instructions, circulaires qui en dépit des principes édictés dans la loi, sont souvent plus permissives et pernicieuse que certaines lois.

En conséquence, pour connaître les lois, il faut aussi connaître leurs conditions de mise en oeuvre

Question particulière pour ceux qui travaillent là où se jouent des questions éthiques mettant en jeu la liberté de conscience, la Vie : médecins, chercheurs, militaires etc. enseignant.

Exemple loi de 2005 portant sur le statut général des militaires article 1 : ...toutes les opinions sont libres Mais en matière philosophique, religieuse et politique leur expression est interdite en service et hors service soumise à l'obligation de réserve. On voit la difficulté alors pour, sans arguments puisés dans la philo ou la religion, éveiller les consciences...

Rajout :

Suis-je libre ? Plutôt en voie de libération c'est un processus, un enfantement où la Grâce joue un grand rôle et l'éducation, la bonne, est l'instrument qui permet de répondre au pouvoir confié à l'homme dès la Genèse : le pouvoir de nommer. Donc, en terme de loi ; on n'invente rien. On découvre ce qui suppose l'humilité pour le chercheur ou le philosophe de ne pas se considérer comme un inventeur, un créateur (de concept) mais comme un pionnier, un découvreur de sens, de choses établies.

Pierre Olivier :

L'idéologie *pro-choice*, la rupture anthropologique en actes

« La liberté se renie elle-même et se prépare à l'élimination de l'autre quand elle ne reconnaît plus et ne respecte plus son lien constitutif avec la vérité » (*Evangelium vitae*, n. 19). Dans une formule où chaque mot est pesé, Jean-Paul II met à nu la « structure morale » de l'immense dérive intellectuelle de l'Occident et du reniement de ses élites. En se fermant aux évidences premières d'une vérité objective et commune, ajoute-t-il, l'homme moderne finit par prendre pour « unique et indiscutable critère de ses propres choix (...) son opinion subjective et changeante ou même ses intérêts égoïstes et ses caprices » (Ibid.). Résultat : s'abritant derrière une

liberté absolue, sans foi ni loi, l'émergence d'un nihilisme moral qui ne dit pas son nom.

Certains intellectuels tels le philosophe allemand Hans Jonas (1903-1993) ont interprété ce phénomène comme la résurgence de l'antique mépris de la *gnose* envers la nature, l'être et la loi. Quant à la maîtrise technique prodigieuse de l'homme sur le monde qui l'entoure à laquelle Benoît XVI a consacré un chapitre entier dans sa dernière encyclique, elle constitue dès à présent l'unique et nouvelle connaissance sensée le libérer des anciennes servitudes. « Au plan anthropologique, les développements du volontarisme et l'exaltation corrélative de la subjectivité, définie par la liberté d'indifférence vis-à-vis de toute inclination naturelle, ont creusé un fossé entre le sujet humain et la nature. Désormais, la liberté humaine est essentiellement le pouvoir de tenir pour rien ce que l'homme est par nature », résume de manière saisissante la commission théologique internationale dans un document qui devrait être notre livre de chevet en ces temps de crise. Loin d'en rester à l'expression d'une révolte métaphysique, l'idéologie subjectiviste radicale constitue l'un des grands courants de la rupture anthropologique contemporaine, l'oppression étant au bout du système. « Une liberté totalement individualiste finit par être la liberté des plus forts s'exerçant contre les faibles près de succomber », clame Jean-Paul II. Le rapport à l'autre est en effet perverti : au lieu de voir son semblable comme une présence absolue à respecter et à aimer dans la gratuité du don, l'homme postmoderne le considère désormais soit comme un obstacle à la réalisation de sa propre liberté, soit comme l'instrument qui servira sa volonté de puissance prométhéenne. De l'euthanasie qui sacrifie les malades que nous ne supportons plus à la guerre sans répit contre l'enfant à naître à travers l'avortement en passant par la destruction des embryons humains requis pour dépasser les limites de notre vieillissement, l'idéologie actuelle ne se contente pas d'être une simple construction théorique.

Derrière la litanie des atteintes à la vie humaine que nous ne connaissons que trop bien, il y a un programme d'action qui a un nom : la doctrine *pro-choice* dont l'objectif précis est de priver la liberté humaine de toute norme objective pour son agir moral. Il y a également des propagateurs organisés et décidés : les institutions internationales, agences onusiennes et administration européennes en tête, autour desquelles gravite une nébuleuse d'ONG toutes plus néfastes les unes que les autres, qui travaillent sans relâche à instaurer un « droit de choisir mondial ». La Conférence de

C'est donc l'étape positive qui s'ouvre pour les parents qui consiste à faire comprendre les fondements de leurs exigences notamment au sujet de la vérité, à être juste et à faire justice, c'est-à-dire à récompenser ou à punir quant il faut (le mensonge par exemple) ou à menacer de le faire à cause de circonstances atténuantes. A faire comprendre à l'enfant que le but, c'est bien lui et non pas notre satisfaction propre.

A ce titre, il ne saurait y avoir de punition collective. Il faut éviter que même la punition pour l'un soit par ses effets une punition pour tous ; parfois ce n'est pas possible et donc chacun expérimente un effet de la vie en société ; les déboires des uns ont aussi des effets sur les autres. Cela ouvre des fenêtres sur la notion de co-responsabilité...

La sanction : la bonne fait autant souffrir celui qui la donne que celui qui la reçoit. Mais, c'est un devoir que de le faire, car c'est épargner plus tard de plus grand déboires à nos enfants s'ils ne rencontraient pas jeune le mur parental, ferme, lorsque parfois ils dévient.

Additif : On s'est dit avec Sylvaine que le mot liberté n'appartenait pas à notre vocabulaire naturel en famille. Néanmoins, chez les enfants parfois dans ces moments où on ne se pense « pas libre » parce qu'on ne fait pas ce qu'on veut, le mot sert de leitmotiv pour l'expression d'une rancœur passagère. Ça appartient aux étapes normales de la découverte, en famille, de la vie en société, des droits et devoirs partagés et du vrai sens du mot liberté. C'est l'occasion d'un enseignement sur le sens du mot pour un catholique.

Ce n'est pas contradictoire aussi parce qu'on vise certainement l'épanouissement de l'être (personne, corps, âme et esprit) et moins la possession des facultés en tant que fins. En outre, la vie étant un enfantement, on considère la liberté, en tant que processus – libération - comme jamais achevée en ce monde et vraiment plutôt fruit d'une vie de foi que liée à nos potentialités naturelles, matérielles et performances intellectuelles et physiques (le vieillard sage est-il moins libre que l'athlète ? Non à notre sens et au sens de la vie de foi vécue – C'est Jésus qui libère).

Il est vrai qu'une des conditions majeures conditionnant le fait d'être libre est le rapport à la vérité, l'exercice de l'obéissance, perçu comme premier degré du chemin de sainteté, la connaissance de la loi divine, du bien et du mal et ce dans la mesure de nos moyens et aptitudes forcément limités.

Mais, il y a la grâce d'état : les enfants l'expérimentent d'ailleurs parfois avec étonnement quant on arrive à percevoir sans le chercher d'ailleurs,

sa conviction sur des valeurs, des principes assimilés car progressivement compris. A nourrir aussi la réflexion des parents parce qu'il faut bien dire que cela s'effectue à travers nos propres limites, défaillances ponctuelles et parfois erreurs dont le pardon, demandé à ses enfants, permet toutefois de juguler les effets nocifs.

Et l'enfant en arrive à faire effort à cause du bien qu'il entrevoit (la table desservie, le couvert mis sans demande de maman le matin – lire une histoire à sa sœur, se mettre au travail, prier ...).

Autre exemple : aller et venue des ados entre l'école et la maison ; une règle a été donnée de ne pas batifoler en route.

Pour un garçon de 13 ans : il a la grande tentation certains après-midi de faire comme les copains qui bifurquent vers le jardin d'enfants pour discuter et chahuter avec des filles...

Il y renonce car c'est une tentation pour lui. Il dit un jour y avoir renoncé par crainte de peiner maman et de punition risquée par papa (il y avait un match de football ce soir-là...).

Pour un enfant de 15 ans : le motif de l'obéissance devient plus ancrée sur la notion comprise du bien et du mal, sur ce qui est vrai ou faussé. Mais on est à cet âge exposé à en souffrir parce que continuellement en butte aux contre-exemples, aux sollicitations du milieu adolescent très désorienté. On n'est pas comme les autres.

Finalement, on constate une évolution liée à la maturité, maturité des enfants et maturité des parents aussi qui atteignent une plus grande souplesse dans la forme d'expression de l'autorité avec le temps sans perdre en exigence. Celle-ci se renforce avec l'adhésion progressive, de l'exemple des frères et sœurs et de l'unité des parents (leur communion, leur exemple et la foi vécu en ce qu'ils disent : les enfants ne s'y trompent pas. On les éduque avec des formules, avec des recettes. On les éduque par l'attention, l'exemple entretenu et avec l'aide de relais continuateurs de nos efforts ; pour nous les foyers amis, les enfants des foyers amis et les DOMINI.

Du point de vue du petit enfant : l'obéissance, c'est une assurance.

Pour l'enfant doué de raison : l'obéissance perd son évidence facile pour d'autres motivations (satisfaire un désir. Il a l'idée de peser les choses : je risque moins que ce que je vais gagner dans l'immédiat. On se met à juger de la pertinence même des choses (la mauvaise note cachée, voire transformée...)).

l'Onu du Caire en 1994 donnera une aura sans pareille à la pensée *pro-choice* qui se présente depuis comme la recherche du plaisir et l'auto-affirmation de soi au mépris de l'amour au service de la vie. C'est ce vaste mouvement que Jean-Paul II a si bien nommé : *la culture de mort*.

Un exemple glaçant illustre son emprise sur les acteurs des organisations internationales quelles qu'elles soient. Dans sa résolution 1607 du 16 avril 2008, le Conseil de l'Europe – vénérable institution de 45 Etats dont la mission est de protéger la Convention européenne des droits de l'homme de 1950 –, s'appuie sur le principe de « libre disposition de soi » pour faire de l'avortement une prérogative absolue dont toute femme serait détentrice. Le recours à l'interruption de grossesse ne devrait plus reposer sur des considérations sociales ou médicales mais uniquement sur la volonté de la femme qui n'aurait pas à se justifier. Le texte va si loin qu'il demande à la Cour européenne des droits de l'homme d'abandonner sa référence à « la marge nationale d'appréciation ». Sous-entendu : non seulement les Etats qui persisteraient à proscrire l'avortement seraient passibles de poursuites, mais ceux qui ne mettraient pas tout en œuvre pour en faire un droit effectif avec obligation de moyens à la clé pourraient subir le même sort. Au collège des Bernardins, Benoît XVI avait magistralement mis le doigt sur la racine du mal : « Si la culture européenne d'aujourd'hui comprenait désormais la liberté comme l'absence totale de liens, cela serait *fatal* et favoriserait inévitablement *le fanatisme et l'arbitraire* ».

Olivier et Laurence :

Loi et liberté

La notion de bien et de mal s'apprend et s'acquiert dès le plus jeune âge. Très tôt, le tout petit, expérimente le permis et le défendu. Il apprend au fur et à mesure de ses découvertes : par exemple, il découvre rapidement qu'il ne peut approcher le feu dans la cheminée, bien qu'il soit beau et attirant, car il se brûlerait. En grandissant, il est important qu'il comprenne pourquoi telle chose est défendue et pourquoi telle autre est autorisée.

Cet apprentissage, qui participe de la formation de la conscience, est long et difficile. Il est à poursuivre tout au long de l'éducation.

Un enfant obéit lorsqu'il se sent aimé et respecté ; alors, il va croire que ce que lui disent ses parents est pour son plus grand bien ; soit pour le protéger, soit pour le faire grandir

L'enfant va apprendre à obéir et à obéir tout de suite (quand on appelle à

table, on vient immédiatement) par les corrections régulières de ses parents qui vont lui expliquer patiemment les raisons de ces corrections. Pour que l'enfant obéisse il faut que le motif d'obéissance soit proportionné à son âge et réalisable ; on peut très bien demander à un enfant de 4 ans de ranger sa chambre.

L'enfant va apprendre à travers ses parents, il va regarder leur exemple (ils sont très critiques lorsqu'ils voient que les actes ne correspondent pas aux paroles) et la cohérence dans la vie entre ce qu'il voit et ce qu'il entend.

Les parents doivent eux-mêmes être obéissants, obéissants à la loi (comment leur apprendre à obéir si les parents transgressent allègrement les règles ou trouvent toutes les bonnes raisons de faire 'autrement' : exemple parlant du code de la route), obéissants à leurs paroles (que notre 'oui' soit 'oui' que notre 'non' soit 'non'), obéissants à leur conscience éclairée (nous ne considérons évidemment pas le cas de lois illégitimes ou s'opposant à la conscience).

La sanction est souvent nécessaire : elle dépend de l'âge de l'enfant et de la gravité de la faute. Une intonation de voix ou un regard peut suffire mais ce peut être aussi une tape sur la main, une bonne fessée, une punition dans sa chambre ... Mais elle ne fera réellement grandir l'enfant que si la sanction est justifiée, expliquée et si elle conduit à une demande de pardon.

La responsabilisation des enfants vient progressivement : aller acheter du pain, rendre la monnaie, prendre le bus ou le train seul, etc.

Pour les adolescents, il est important que la liberté, liée à la responsabilité, soit basée sur la confiance. Cette liberté est modulée en fonction de la maturité, du caractère influençable de l'enfant de sa fragilité ou de sa vulnérabilité ; les permissions diffèrent d'un enfant à l'autre.

L'adhésion de l'adolescent à un système de valeurs est acquise lorsque de lui-même, il est capable de savoir ce qui est bien et de se protéger de ce qui est mal (exemple : être capable de sortir d'une salle de cinéma si les images sont choquantes), de ne pas se laisser entraîner par le groupe.

Cette éducation à la liberté va à contre courant de l'éducation actuelle (permissive et laxiste) et peut entraîner souffrances et poids du regard des autres (par exemple, le refus de participer à un voyage scolaire, le refus d'assister à la séance d'un film controversé programmée par un professeur qui utilisera ce film comme base pour ses prochains cours, ...).

La meilleure (et peut être la seule) façon d'aider nos adolescents à chemi-

Trois jours après : Claire s'entend dire par C... à l'école : « je voudrais que tu joues avec moi à la sorcière ! » Et là, Claire de répondre : « non, moi je ne veux pas... ».

Voilà, après cette phase, Claire a trouvé un équilibre. A 4 ans, on sait déjà poser des actes de cet âge bien sûr mais discerner entre ce qui est noir et ce qui est blanc, le pur de l'impur.

Pour conclure, le besoin d'une éducation sur ces sujets concerne les petits enfants de plus en plus tôt parce qu'en dehors de la maison, les enfants sont exposés aux contre-exemples qui touchent des notions essentielles. En ce sens, l'effort d'éducation s'impose prématurément aujourd'hui, plus tôt que pour Pierre qui a 17 ans. Il y a comme une atteinte au plus jeune aujourd'hui. Ce à quoi il faut veiller toutefois c'est de préserver la naïveté, protectrice, des petits enfants. En conséquence, si on communique beaucoup, on ne le fait pas n'importe comment et à n'importe quel prix. Les aînés s'habituent aussi aux discussions différées pour épargner les plus jeunes.

L'éducation à l'obéissance :

Comment ? *Amour, commandement et exigence* (exécution, contrôle en demandant des compte rendus soit du vécu, soit de l'exécution précise des choses demandées quitte à vérifier ; les enfants se racontent parce que la transparence du résultat ou du compte rendu les incite à un usage responsable de leur liberté. Ce décryptage renseigne les parents par un échange d'intérêt en soi, mais qui peut servir à orienter les enfants en terme de jugement sur leur comportement réel, leur pensée. L'autre aspect est d'éviter que les enfants croient à une impunité dans la vie qui est souvent le terrain glissant facilitant des comportements et pensées déviantes : même quand papa et maman sont loin, **on agit et pense toujours sous le regard de Dieu** (dit aux enfants très tôt. Ce n'est pas une formule. C'est dit parce qu'on y croit, ce regard divin étant miséricordieux mais réellement permanent).

Plus tard pour les adolescents : on sollicite l'adhésion et l'apprentissage des arguments pour qu'ils se forment leur conviction.

Ceci est un but même si on recourt encore au commandement si besoin : ce qui suppose beaucoup d'explications – on ne dit pas justifications – qui arrivent avant l'exigence, pendant ou juste après. Cela appartient à l'éducation, souvent répétée jour après jour qui contribue à nourrir la réflexion propre de l'enfant sur des registres jamais anecdotiques pour qu'il se forge

les sauver. Nous insistons sur le Sacrement de la Confession.

Au fur et à mesure que l'enfant grandit, il se sépare de nous, prend ses décisions, nous quitte. Il prend son autonomie petit à petit. Il faut lui faire confiance. Nous prions beaucoup pour eux, nous les confions au Seigneur pour qu'Il pallie à tout ce que nous, parents, avons pu oublier, négliger ou ne pas savoir faire. Et on s'en remet à Celui qui peut tout. On Lui "abandonne" les rênes : Lui seul maîtrise tout et peut, un jour, aller rechercher un enfant "perdu".

Nous serons heureux de vous revoir ce week-end et restons bien unis par la prière, en particulier avec tous ceux qui traversent de grosses épreuves en ce moment.

Jérôme et Catherine

Françoisylvaine : Titre III Forum PapaMaman du 16 Octobre 2009
Réponse au dernier mail de Père Bernard

Le rapport entre loi et liberté, le permis et le défendu.

Claire 4 ans : dans la cour de récréation les enfants jouent avec des cartes horribles. Elle a été tentée. Elle en a parlé suite à une interrogation de Sylvaine qui avait observé ces cartes dans les mains d'une petite fille : « j'espère que tu ne regardes pas ces artes. Et Claire a fait la moue ».

Et donc s'en est suivie une surveillance particulière de Clotilde envers sa sœur en récréation. Et des propos de maman et de papa pour dire :

- **fermement** on ne joue pas avec ça, qu'on peut comparer au conseil impératif qu'on donne pour ne pas mettre sa main dans le feu ; une sorte de commandement donc,
- **des encouragements explicatifs** pour renoncer à jouer avec ça, parce que c'est mal et moche pour elle, alors qu'elle est faite pour ce qui est beau,
- on l'a incité aussi à aller vers d'autres petites filles plus discrètes peut-être, plus effacées mais dont elle verrait que leur cœur lui ressemble. Quelques jours après, un nouveau prénom est apparu dans sa bouche « Odile ».

Les fruits furent assez rapides : une grande victoire pour Claire d'annoncer en rentrant un après-midi comme une belle note obtenue, le fait d'avoir joué avec deux petites filles comme elle dont Odile. S'en sont suivies de chaudes félicitations de toute la famille pour ce franc succès.

Ce dernier point montre l'apport très net dans la pédagogie du complément fraternel motivant lui aussi.

ner sur ce chemin est de faire appel à des relais (particulièrement à une communauté religieuse) qui nous soutiennent et auprès desquels nos enfants reçoivent la même exigence éducative morale et spirituelle.

Loi et Liberté ? – FRANCOISYLVAIN

Titre II : micro Forum avec nos enfants

Ce qui suit provient d'un échange un soir sur ce sujet.

Pierre :

Comment les parents transmettent-ils la foi à leurs enfants en respectant leur liberté ?

A quel âge les ados sont-ils capables d'atteindre la liberté dans l'esprit, autrement dit d'une capacité d'agir et de pensée libre, autonome...

Enfants soulignent pour cela qu'ils ont besoin d'être confrontés à d'autres exemples, bons ou mauvais, que celui de leurs parents pour être confirmés dans la voie à suivre, pour être confirmés dans le bon usage de leur liberté. L'exposition aux contre-exemples n'a pas que des mauvais côtés car cela leur permet de consolider leur comportement pour peu qu'ils soient déjà un tant soit peu consolidés de l'intérieur.

Avez-vous des difficultés à voir votre autorité respectée ?

- avec l'âge l'exercice appliqué de l'autorité varie : pour le petit enfant elle s'exprime en commandement simple, puis avec l'âge cela évolue car sans perdre le moyen de « commander » il s'agit de faire appel aux facultés de compréhension, d'adhésion, de participation et d'obéissance aimante de l'enfant puis de l'adolescent.
- L'autorité doit être juste et bonne, ferme, affirmée parfois confirmée. Elle consolide l'enfant dans la mesure où elle lui permet de grandir, d'être élevé dans un cadre qui grandit et s'élève avec lui. Elle est source d'ordre et bénéfique pour l'épanouissement qui n'est pas éparpillement, dispersion mais épanouissement des potentialités humaines.*
- Avec l'âge l'autorité mute du tutorat à l'accompagnement pédagogique et parfois la pédagogie se fait « mur » parce que la nature humaine tire ses leçons de certaines confrontations bénéfiques pour s'élever à conditions que le bien de l'enfant soit le but de l'agir même des parents.

Autorité des parents fondée sur la foi, la vérité leur état naturel de parents. L'autorité oscille de son caractère strict pour une application direct ; c'est le mode du commandement vers une mode plus haut cherchant l'adhésion, la compréhension, l'obéissance libérée de la crainte et l'émergence, la prise de conscience de ses responsabilités d'homme.

Des instruments d'éducation à l'exercice de la liberté compte tenu de la loi, de règles nécessaires pour vivre dans la cité, c'est-à-dire en société à travers les exemples:

- .. du sport
- .. des loisirs
- .. de l'enseignement du code de la route..

L'école : en quoi est-elle une aide à l'éducation des parents ?

En pratique, notre avis est mitigé pour le cas français.

Notre expérience nous montre plutôt un combat intense pour tout ce qui relève des domaines essentiels (Vérité, vie, foi, religion, morale...), il nous faut souvent défaire ce qui est déviant pour nourrir les enfants nous-mêmes.

L'éducation externe a du bon mais véhicule de telles erreurs qu'il faut être en permanence **vigilant**, accompagner, devancer (enseignement sur l'amour et la fécondité humaine). Tout ce qui construit la conscience et la foi ne peut être abandonné à l'extérieur sans un contrôle strict du contenu. Pour le reste, l'enseignement des matières classiques, l'école est irremplaçable. On a de bonnes surprises dans le publique mais pas que des bonnes non plus.

L'atmosphère contemporaine dans les enceintes scolaires (publiques et privées) consolide les âmes fortes Exemple cité par les enfants : ça se « bécotte » partout au Lycée mais moi je ne me « bécotte » pas...L'agir moral est trempé au feu. L'adolescent catholique est un signe de contradiction. Cela se vit moyennant d'une part le secours de la grâce, l'assise familiale assurée et proche, et d'autre part le côtoiement avec d'autres « amis de Jésus » croyant et vivant pareillement.

Conséquences : Etre vigilant et trouver des pistes complémentaires d'éducation pour une éducation de la conscience, du jugement, sur la vie, le bien, le beau, le vrai, le juste et l'équitable

Jérôme et Catherine :

Voici quelques réflexions pour notre famille :

Certains enfants ont plus que d'autres, dès le départ, un sens du bien et du mal, une conscience, plus affermis en eux. Pourquoi ? Mystère... Une même éducation (même si on adapte à chacun d'eux), est plus facile avec les uns qu'avec les autres...

Nous, parents proposons, passons notre temps à répéter les mêmes choses, reprenons l'un ou l'autre dans une attitude, une parole... : un travail ingrat dont nous ne voyons pas toujours l'avancement.

Nous essayons de montrer l'exemple par notre vie (mais imparfaite et faites d'erreurs aussi).

Messes, Sacrements, recollections, retraites, camps et colonies choisis avec soin ; discussions et écoute après l'école (sur tel sujet abordé par un prof. en histoire, sciences, philo. ou autres) ; nous parlons librement à table de sujets divers et variés (travail, sujets de société, d'Eglise, de l'enseignement du Pape, de moral, de politique...), d'où l'"imprégnation" des enfants de notre foi, du vrai, du beau, de ce qui fait le fond de notre vie.

Ils apprennent ainsi aussi ce qu'il faut faire pour bien se conduire dans la vie concrète : honnêteté, droiture, justice, don de soi...

Quant à leur donner une liberté suffisamment forte pour ne pas se laisser "contaminer" et "entraîner"....: petits ou grands, enfants ou adultes, comme dit St Paul : "... je ne fais pas le bien que je veux, tandis que je fais le mal que je ne veux pas... Ainsi donc, moi-même, je sers à la fois la loi de Dieu par la raison et la loi du péché par la chair".

La "contamination", c'est comme la grippe A dont on parle tant : on a beau être prévenu, savoir ce qu'il faut faire, comment elle se présente... etc, lorsque le virus est là, il est parfois impossible de résister. (Heureusement il y a le repos, les médicaments et les médecins, et à part quelques cas mortels, dus la plupart du temps à une grande déficience et de grosses carences dès le départ, on en guérit).

Nous avons, autour de nous, très proches (famille, parrains) des divorces, des remariages, des abandons... Ces cas douloureux sont aussi un moyen de partager avec les enfants, d'expliquer l'exigence et la beauté de l'Eglise et des commandements.

Nos enfants ont beaucoup reçu dans l'ambiance familiale, au Patronage St Joseph, aux scouts, à St Pierre.

Ils savent qu'ils ont tous les moyens pour se relever et guérir s'ils tombent, ils savent que Dieu les aime, que Jésus est mort pour eux, pour

de l'inconnu. Malheureusement, les enfants livrés à eux-mêmes dépassent souvent ces limites, découvrent très tôt, trop tôt, de nouveaux horizons, et, par voie de conséquence, ne trouvent pas la paix intérieure. A noter que c'est particulièrement vrai pour les adolescents et les jeunes qui peuvent être amenés à s'égarer parfois sur des chemins détournés : Il peuvent alors considérer qu'ils accèdent à une libération, mais celle-ci est rapidement suivie de doutes, d'angoisses ; les fameux paradis artificiels ne sont, de fait, qu'artificiels. Le "jouir sans entrave" de mai 68 voit là sa propre contradiction : A trop jouir, on se retrouve précisément entravé, alors qu'une vie réglée procure la joie.

Un élément qui nous semble important : Dans nos sociétés, les lois sont débattues avant d'être adoptées ; une fois gravées dans le marbre, il n'y a plus de place pour la discussion ; il en va ainsi pour certains aspects de la vie familiale : lorsque les enfants grandissent, que leur conscience se forge, et qu'il apparaît alors nécessaire de sortir du "permis-défendu", il est bon de débattre, d'expliquer. Mais on ne transige pas sur ce qui a été décidé, ou sur ce qui, dans notre vie, apparaît fondamental. Ainsi, aller en boîte de nuit ou fumer n'est pas si grave que ça, mais les effets induits sont nocifs, surtout si une habitude se crée ; et par conséquent, il est préférable de ne pas mettre le doigt dans un engrenage qui peut vite s'avérer fatal. A cet égard, nous n'avons cessé d'apprécier les bienfaits des colonies, bivouacs, camps, ... sur nos enfants, et sur nous mêmes. Nous mesurons d'ailleurs notre bonheur de bénéficier de l'apport de la foi et apprécions beaucoup qu'une certaine approche de la vie, assortie en particulier d'une formation éducative, nous ait été offerte.

Pour terminer, un constat portant sur les jeunes militaires, ces derniers n'étant que le reflet de la société : Il est impressionnant (et rassurant) de constater leur envie d'ordre et de normes, alors qu'une majorité d'entre eux proviennent de milieux déstructurés (cités, familles désintégréées, ...), et qu'ils ne sont pas nécessairement de grands patriotes au moment d'intégrer l'armée... En fait, plus on exige d'eux, plus ils sont réceptifs et généreux ; plus on leur inculque le sens du beau (une belle allure), plus ils sont fiers et radieux ; a contrario, plus on en est laxistes (démagogues), plus ils se contentent du service minimum et sont blasés. Ce qui montre bien que l'homme ne s'épanouit que dans un cadre structuré, n'en déplaît à Rousseau, sous réserve que ce cadre offre de la grandeur, de la dignité, de la transcendance ; ce que ne proposent pas les sectes ou les systèmes dictatoriaux.

Claude et Dominique

On revient au rôle source de la famille dans ce domaine, c'est un encouragement dans la transmission de la foi notamment. Car, la foi libère. Mais c'est une situation tragique car il est indéniable que la famille naturelle ne peut tout assumer seule.

Dieu passe par nous pour éduquer ses enfants ce qui oblige les parents à être, eux, les premiers soumis à la loi divine qu'ils doivent transmettre en même temps qu'ils en vivent (décalogue et béatitudes).

Cependant, nous sommes défaillants, nous recherchons donc la Miséricorde dans le sacrement de pénitence et de même exerçons une autorité qui se laisse gagner par la miséricorde plus on avance dans la foi.

L'acquisition de l'autonomie d'être, de jugement pour un agir responsable ?

Petit j'agis sous le regard des parents. C'est leur regard qui trace la voie de la sagesse, de l'élévation (éducation). Des études ont montré aux États-Unis que des criminels dangereux avaient été sevrés du regard de l'un des deux parents dans leur tendre enfance. Le bébé devient une personne par le regard de sa maman et de son papa dans ses yeux.

Plus grand et adulte, je prends conscience d'agir sous le regard de Dieu : la tentation de l'impunité disparaît qui est une grande cause de l'exercice désordonné de sa liberté en étant conscient d'agir sous le regard de Dieu que l'on craint, et mieux dans une foi plus ardente, que l'on aime en confiance. La loi d'amour conduit à agir librement pour le satisfaire.

L'enfant est capable de passer de l'agir guidé à l'action décidée

- exemple du chapelet dit quand même quand on est seul, loin des parents
- du désir et de la motivation d'aller à la messe
- des prises de positions courageuses (**Constance seule opposée dans sa classe aux « bienfaits de l'homosexualité »...**)

Divers :

La loi humaine : on la juge car elle est imparfaite et parfois abusivement appelée loi car contraire à la dignité humaine ou au bien commun (avortement...)

La Loi divine (naturelle) on la découvre par l'effort croisé de la foi et de la raison : on l'aime.

Loi humaine particulière : Pierre nous dit qu'en cours on leur parle non pas de parenté mais de loi de l'autorité parentale (qui peut recouvrir toutes les formes de parentés modernes...)

Notre réflexion a été de dire que nous ne la connaissons pas cette loi, preuve qu'on peut exercer en conscience notre rôle et vivre selon notre état sans cela, preuve de l'existence d'une loi naturelle cadrant l'exercice universel de la paternité et de la maternité dans un foyer.

En outre, le Magistère, le directoire, « Familiaris Consortio » contribuent à clarifier, à épanouir l'ampleur et l'exigence de nos devoirs de parents, premiers éducateurs de nos enfants mais pour ce faire il faut être éclairé par autre chose que le seul bon sens naturel (savoir, savoir-faire, savoir être et surtout grâce d'état à demander car le combat spirituel nous accompagne en même temps que nous devons guider nos enfants.

La prière enfin, les sacrements surtout, conduisent à l'usage tempéré de l'autorité que la nature humaine pourrait tantôt ramollir tantôt durcir.

La liberté de conscience : à savoir que dans le Code du service national révisé en 1997 et 2008 un article (L116 je crois me souvenir) traite toujours de l'objection de conscience pour ceux qui refusent le service personnel des armes pour je cite « **motifs de conscience** ». Donc, il existe dans nos lois au moins une reconnaissance explicite du *prima* « des motifs de conscience » que l'on peut invoquer et dont le législateur peut tenir compte pour statuer et déroger à une loi dite universelle. Ce qui compte ici, ce n'est pas le statut particulier qui fait l'objet d'un article de loi mais la formule le justifiant d'une portée incalculable et valable dans tous les champs des activités humaines « pour des motifs de conscience ».

En conclusion : il me semble que si nous nous plaçons devant la Croix pour traiter ce sujet, que constate-t-on ?

La crucifixion de la Liberté, qui est Jésus-Christ, sur le bois de la Croix en application désordonnée de la loi du moment. La liberté, en fait, librement crucifiée pour nous libérer. Donc, la liberté qui finit par avoir le dernier mot manifesté par la résurrection, ressort de la verticalité tandis que la loi humaine ressort de l'horizontalité, du monde des contingences. Leur contradiction s'assume sur la Croix en portant notre croix. L'homme voué à être l'image de Dieu est contraint dans ce monde-ci à vivre selon la loi une liberté bornée dont le voile sera déchiré complètement après sa mort lorsqu'il ressuscitera.

En quelque sorte, la loi organise notre apprentissage progressif et pédago-

gique de l'usage partiel de notre liberté pour que, une fois admis dans la communion des saints, nous vivions éternellement librement aimant Dieu et non contre Dieu.

Claude et Dominique :

Bien chers Foyers Amis, cher Père Bernard,

Les textes de la messe d'aujourd'hui nous offrent un magnifique passage de la lettre de Saint Paul aux Romains ; il écrit notamment : "Au plus profond de moi-même, je prends plaisir à la loi de Dieu" ; de quoi nous motiver au moment de transmettre notre modeste et tardive réflexion sur le rapport entre loi et liberté.

Dans le domaine de l'éducation des petits enfants, nous sommes étonnés, en prenant du recul, de constater avec quelle facilité ceux-ci respectent les normes. Cela commence par l'imitation des plus grands ; c'est ainsi qu'ils apprennent très tôt à ne pas traverser un passage à piétons sans avoir attendu que le "petit bonhomme" soit vert, et que même s'il est utile et nécessaire de le préciser lorsque l'âge de marcher dans la rue est arrivé, ce code est déjà intégré par eux parce qu'ils ont vu faire leurs aînés ou leurs parents. Par ailleurs, les enfants entendent très tôt ce qui peut être fait et ce qui ne doit pas l'être, et enregistrent aisément ces normes ; d'ailleurs, ils comprennent parfaitement ce qui est interdit puisque cela contribue à délimiter leur univers, et donc à déterminer le champ d'action de leur liberté ; ce n'est pas pour rien qu'à un certain âge (2 ans ? On ne se souvient plus trop), les enfants disent souvent "non" sans pour autant que ce soit une forme de rejet de ce qui leur est inculqué ; c'est tout simplement parce que ce "non" les aide à se situer.

Il nous semble donc que la compréhension du bien et du mal par les petits enfants se fait très naturellement.

Ceci étant, nos enfants ont bien évidemment désobéi, et ainsi transgressé ce qui leur était demandé ou imposé ; dans ce cas, ils ont toujours agi sciemment, et une bonne sanction (reproche, sanction plus lourde) a toujours été la bienvenue, ce qu'ils comprennent d'ailleurs parfaitement ; on constate d'ailleurs que très tôt, les enfants ont besoin de se frotter à l'interdit : d'une part pour voir ce qui se trouve au delà de leur petit univers, et aussi pour évaluer l'attitude de ceux qui incarnent l'autorité (les parents) vis-à-vis de leurs actes ; si nous ne réagissons pas, l'enfant va mener une exploration au delà des frontières qui lui ont été définies, souvent par curiosité ; mais il éprouve alors très rapidement un sentiment d'inquiétude